

Jean Daniel Merinat
né 3. 10. 45
Casier judiciaire vierge
1565 Vallon / FR
Partie Politique UDC

Guy Parmelin
Président de la Confédération
Palais Fédéral
3000 Bern

Monsieur Guy Parmelin

Vallon, une semaine
avant la réunion
28. 6. 21

Je vous demande de regarder comme je suis traité par la justice fribourgeoise. Ayant acheté une voiture italienne Lamborghini elle a passé son service là-bas en Italie dans l'agence. L'ancien propriétaire était un tessinois, il n'a roulé que 2000 km après cette révision.

Ce véhicule a été expertisé en rentrant en Suisse par ce garage Fonseca José Jesus, l'agence avait oublié de settir le frein à main ce qui était constaté par le service des autos à Domdidier. Autrement la voiture a passé le contrôle sans problèmes.

Le fameux Gasagiste Fonseca, Portugais, a voulu que je laisse la voiture chez lui, je vous explique le pourquoi. Il a voulu que je laisse la voiture dans sa garage/vitrine car il avait acheté la même voiture, même couleur jaune, même année. On a fait des photos - tout était à disposition ; (cela parce que j'ai du traiter un cancer). J'ai transmis avec mon avocat à la justice. Il a profité en sachant que j'avais deux cancer à traiter pendant deux mois. J'ai roulé que 2000 km, vu ma faiblesse. Ayant subi que des pannes continu avec des premiers du dépannage pendant deux ans. Lorsque j'ai reçu le Rendez-vous de l'expertise la deuxième fois, j'ai pas pu rouler grand chose entre temps. Voir mes assurances et service des auto, attestation pour carte grise etc.

Le service des auto a constaté que les freins étaient hors service, le phare gauche a été changé, échappement traffiqué, ce qui n'a jamais été mentionné dans la première expertise, tout ces défauts. Ces pièces neuves étaient prélevé sur ma voiture pour mettre sur la sienne qui était accidentée.

Un témoin a vu quand il traffiquait le phare sans savoir que c'était ma voiture.

On a demandé avec mon avocat que je sois auditionné avec tout ces preuves et témoins par un juge.

Mais la justice ne veut personne entendre c'est une preuve qu'ils protègent ce Gasagiste escrot.

Toutes les pièces ont été contrôlé par l'agence Lamborghini à Payerne et d'après le chef j'aurai dû rouler 40'000 km avec pour avoir un tel état de freins ce que j'ai jamais fait.

J'ai reçu de mon avocat, d'un président Schneuwly Laurent, juge la réponse comme quoi on a 50% raison Ayant toutes les preuves à disposition voilà comment la justice fonctionne en canton de Fribourg. L'avocat adverse ment, on l'écoute, un avocat sans preuves, et moi, avec les preuves on ne m'écoute pas.

Le 30 juin 2020 j'ai reçu une réponse de la ministre de la justice dont je vous donne une photocopie. Même une lettre pour le tribunal de Fribourg.

Cela fait 1 1/2 ans qu'on me mène en bateau, pour protéger un escrot et voleur qui engage en noir des portugais dans son garage.

Heureusement on a un président de l'UDC comme vous pour défendre des citoyens suisses.

Je vous souhaite une bonne santé.

Quoi qu'il arrive, si je pète les plombs, tout les papiers seront à disposition pour la presse avec un site internet.

Veuillez, agréer Monsieur le Président,
mes salutations,

Jean Daniel Merinat
Fin de R in 1
. 100m

